

**Accord économique et commercial global (AECG)  
LES PARTENAIRES DES SECTEURS LAITIER, FROMAGER ET AGRICOLE  
MARCHENT DE FAÇON SOLIDAIRE POUR DÉNONCER LES CONCESSIONS**

**Québec, le 28 novembre 2013 / CNW** – En marge de l'assemblée générale spéciale de la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) s'est tenue une marche de solidarité des partenaires du secteur laitier québécois en réaction à l'accès supplémentaire de 17 700 tonnes de fromages que le Canada s'apprête à accorder à l'Union européenne (UE) pour conclure l'Accord économique et commercial global (AECG).

Les quelque 200 délégués de la Fédération des producteurs de lait du Québec, des producteurs de lait de la base, des leaders de la coopération (Agropur, Nutrinor, la Coop fédérée), les présidents de l'Union des producteurs agricoles (UPA), de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons et du Syndicat des producteurs de chèvres, de l'Association des fromagers artisans du Québec, de même que plusieurs présidents et présidentes des fédérations régionales et des fédérations spécialisées de l'UPA, des fromagers de toutes les régions du Québec, des représentants des associations de producteurs laitiers d'autres provinces canadiennes, ainsi que des représentants d'entreprises et d'associations partenaires des producteurs de lait et des fromagers ont participé à l'événement.

Les partenaires ont marché de l'hôtel Loews Le Concorde, où se tenait l'assemblée générale spéciale des producteurs de lait, jusqu'à la rue Dalhousie afin d'atteindre l'Agence des services frontaliers du Canada, qui est responsable du contrôle des frontières et des importations. C'est là que le président de la FPLQ s'est adressé au gouvernement Harper : « **Le gouvernement canadien a rompu avec les engagements qu'il avait pris et répétés, même quelques jours avant la conclusion de l'AECG, de ne pas accorder de concessions à l'Europe dans le secteur des fromages. Nous nous estimons trahis. Nous exigeons du gouvernement du Canada qu'il respecte à la lettre et rapidement son engagement de compenser les pertes** », a-t-il affirmé. Il a également rappelé que ces 17 700 tonnes de fromages importés représentent plus de 30 % du marché des fromages fins, 180 millions de litres de lait ni produits ni transformés ici et 150 millions de dollars de ventes en moins pour les producteurs de lait. Ce sont aussi 300 millions de dollars de ventes de fromages d'ici en moins pour nos fromageries, et ce, à perpétuité.

Le président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Marcel Groleau, a indiqué que « **l'ensemble du milieu agricole est solidaire de secteur laitier et fromager. Nous demeurons absolument convaincus que le Canada aurait pu conclure cet accord sans sacrifier le secteur laitier et fromager, comme il a réussi à le faire dans les onze accords de libre-échange qu'il a conclus depuis les années 80** ».

Puis, le président de l'Association des fromagers artisans, M. Louis Arsenault, a conclu : « **Nos artisans fromagers ont investi des efforts considérables pour développer un secteur fromager qui est devenu un fleuron de notre agroalimentaire. Les importations concédées auront un impact très dommageable pour nos entreprises. Pour nous, c'est comme si 1 000 nouvelles fromageries venaient d'un coup compétitionner les nôtres** ». Leader canadien dans la fabrication fromagère avec plus de 400 variétés de fromages, le Québec produit plus de 50 % des fromages canadiens et plus de 60 % des fromages fins et artisanaux. D'ailleurs, on note une croissance remarquable du nombre de petites fromageries artisanales, qui s'élève maintenant à 51, ce qui représente une hausse de près de 50 % depuis l'an 2000. Au total, on retrouve 90 fromageries au Québec.

Un bouquet géant de 17 ballons noirs avec l'inscription *Fromages d'ici* en blanc a été déposé devant les bureaux de l'Agence. Ce bouquet symbolise les 17 700 tonnes de fromages d'ici qui seront remplacés par les fromages européens subventionnés à la suite de l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne.

En chemin, la marche a fait un arrêt devant l'Assemblée nationale du Québec, où le président de la FPLQ s'est adressé au gouvernement du Québec et aux élus de l'Assemblée nationale. « **Le gouvernement du Québec est le seul à avoir exigé que le gouvernement fédéral s'engage à compenser les pertes du secteur laitier et nous l'apprécions. On s'attend de votre gouvernement non seulement que vous soyez à nos côtés, mais que vous exerciez tout votre leadership pour obtenir le plus rapidement possible un plan compensatoire pour le secteur laitier. Nous nous attendons aussi que vous respectiez votre engagement de ne pas ratifier une entente finale qui ne comporterait pas de mesures de compensations à la hauteur de nos attentes** », a-t-il conclu.

- 30 -

Source : Jean Vigneault  
Directeur, Communications et vie syndicale  
450 679-0530

Informations : François Dumontier  
Conseiller, Relations publiques et gouvernementales  
Cell. : 514 713-0530